

Comité de pilotage

Compte-rendu de réunion du 22 décembre 2021

Objet : **Angers - CP**
Opération de construction d'un établissement pénitentiaire de
850 places

Lieu de la réunion : Préfecture

Participants :

PREFECTURE	Préfecture
	Préfet
	Secrétaire générale
	DIDD BPEF Référente concertation
DDT	Direction Départementale des Territoires
	Directrice adjointe
	Chef de Service Urbanisme Aménagement Risques
Grands élus	Grands Elus
	Députée 2ème circonscription
CD	Conseil Départemental
	Directeur des routes départementales
ALM	Angers Loire Métropole
	Président
	1 ^{er} vice-président
	Directeur de Cabinet
Loire Authion	Loire Authion
	Maire
CA	Chambre d'Agriculture
	Président
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
	Chef de service PS3
DISP	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
	Directrice
APIJ	Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice
	Directeur opérationnel
	Directeur de programme
CNDP	Commission Nationale du Débat Public
	Garant

Ordre du jour

- Accueil- tour de table des participants
- Point sur la recherche foncière
- Point sur la concertation
- Conclusion de la réunion

Synthèse des échanges

L'APIJ a présenté le bilan de ses premiers rendez-vous avec les élus, les futurs riverains, les propriétaires fonciers, les exploitants. La tenue de ces réunions était un engagement de l'agence afin de faciliter la préparation de la concertation se déroule sur 6 semaines à partir du 18 janvier 2022 et entrent dans la dynamique des informations préalables.

Le regroupement des questionnements en 5 grandes thématiques permet de préparer les échanges des permanences et de la réunion publique à venir.

Dans la thématique 2 – projet immobilier et aménagement, les problématiques de voiries, réseaux et accessibilité par les transports en commun nécessiteront une préparation d'un examen en concertation notamment avec ALM, et le département.

Le COPIL retient :

1. Lors de la concertation le MOA expliquera les incidences pour permettre de réfléchir à des adaptations.
2. L'APJ ne présentera pas de *scenario* aux futurs riverains afin de conserver la plus grande latitude d'échanges. De la même façon que l'explication donnée au public sur la démarche intellectuelle ayant conduit à abandonner le site de La Bodinière au profit des Landes, l'APIJ devra présenter que l'emprise en détention est à moins de 200 mètres de toutes habitations.
3. Le processus de concertation :
Pour rappel :
 - Démarrage de la concertation le 18/01/2022,
 - Information réglementaire dont :
 - o Publicité à compter du 03/01/2022,
 - o Avis affichés,
 - Informations complémentaires au travers des dossiers, dépliants, kakémonos ventilés sur les trois communes,Les rencontres publiques :
 - 3 permanences les 25 et 26 janvier,
 - 1 réunion publique le 03 février :
 - o Le préfet envisage d'être présent au côté des élus d'ALM, des communes, ou de leurs représentants et accompagné par un représentant de la DDT,
 - o Le CD 49 sera représenté du compte-tenu du tropisme du débat autour du trafic de la D 347,
 - o Le colonel commandant le groupement de gendarmerie, un représentant le colonel commandant le SDIS 49, le DDSP (à confirmer) seront sollicités.
 - 1 atelier participatif (sur la base des 5 grandes thématiques) le samedi 05 février :
 - o L'APIJ recollera les questions spécifiques et fera remonter aux services compétents.

Questions techniques abordées :

- ALM envisagerait la mise en œuvre d'un assainissement collectif au bénéfice de l'établissement pénitentiaire et des administrés de Brain-sur-Authion, l'APIJ devant fournir ses études de prédimensionnement.
- Il y aura une enquête de DUP emportant la MEC des documents d'urbanisme ainsi qu'une enquête au titre du code de l'environnement avec DUAE lorsque le projet immobilier sera défini. De plus, l'APIJ précisera le régime ICPE de la future ICPE
- Il est proposé d'organiser la réunion publique dans une salle plus grande à l'Espace Jeanne de Laval sise Rue Jeanne de Laval sur Andard à Loire-Authion. L'APIJ va se rapprocher des services de la ville pour en vérifier la faisabilité ainsi que de son imprimeur pour évaluer les possibilités de modifier les documents informatifs avant publication.
- Il est proposé que le vice-président d'ALM en charge de l'aménagement participe à la réunion avec l'ABF.

L'APIJ propose l'organisation d'une visite du chantier du CP de Caen sur la commune d'If suivie d'un entretien avec le maire de la commune. La date sera calée début janvier 2022 en fonction de la disponibilité des intéressés.

* *
*